



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 121967

Texte de la question

M. Édouard Courtial attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité de développer l'éducation civique au sein des établissements scolaires de notre pays. Nos enfants manquent manifestement de repères avant d'entrer dans la vie active. Pour nombre d'entre eux, les valeurs républicaines ne signifient pas grand-chose. La raison principale en est que les outils qui avaient pour but de transmettre ces valeurs sont fragilisés ou de moins en moins utilisés. On pense notamment à l'éducation civique, au sens large. Cette matière n'a probablement pas la place qu'elle mérite dans notre système scolaire. Elle devrait être au moins aussi développée que l'apprentissage du français, de l'école primaire au lycée. Il lui demande donc si l'instruction civique a bien été intégrée au socle de connaissances fondamentales (ce qui serait un minimum) et quels sont les projets visant à renforcer sa place dans l'enseignement reçu par nos enfants. Par ailleurs, de plus en plus de nos concitoyens, soucieux de faire vivre le devoir de mémoire, souhaiteraient que la participation à des cérémonies patriotiques puisse être un critère de notation dans un enseignement plus général sanctionnant également l'assiduité, le comportement, le respect des valeurs républicaines. Il semblerait que des projets existent en ce sens au collège. En tout état de cause, de nombreuses idées fleurissent pour créer une grande matière d'éducation civique, adaptée aux enjeux de notre société. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre dans cette direction.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121967

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3489